COMPTE-RENDU Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 21 décembre 2023 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

Date de convocation: 14 décembre 2023

Nombre de conseillers : 15 en exercice, 11 présents, 13 votants

Présents: Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Alain PASTRE,

Virginie ISOARD, Corinne LABEILLE, Jean RÉMUSAT, Céline ROBIN, Maxime MUSSO, Thomas SILVE.

Excusés ayant donné pouvoir : Christophe BESSON ayant donné pouvoir à Guillaume CHABOT et Audrey

MANIVET ayant donné pouvoir à Virginie ISOARD

Absents: Bernard NICOLAS et Fabien PIOLLE

Présidence : Laurent PASCAL, Maire

Secrétariat de séance : Guillaume CHABOT

SCOLAIRE JEUNESSE

Participation financière pour un voyage scolaire des élèves de 4^{ème} – Voté à l'unanimité

APPEL D'OFFRES - FINANCES

- Fixation des tarifs de prestations de service des Agents communaux pour le compte de tiers **Voté à l'unanimité**
- Fixation du tarif de location du débitmètre pour la vérification des poteaux incendies **Voté à l'unanimité**
- Décisions modificatives Voté à l'unanimité

GRAND-PUY

- Conventions de partenariat avec les Comités d'Entreprises Voté à l'unanimité
- Modification des tarifs relatifs aux évacuations des secours sur pistes Voté à l'unanimité

FORET- PASTORALISME - AGRICULTURE

• Attribution d'une partie de la parcelle de Pré grand pour l'installation d'un maraichage alpin - **Voté à l'unanimité**



- Convention de pâturage avec le GAEC du vieux Moulin pour des parcelles à Couloubroux Voté à
 l'unanimité
- Dénonciation des conventions du réseau de chaleur suite au démantèlement de la chaudière fioul Voté à l'unanimité

CULTURE - PATRIMOINE

• Création d'un poste dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Voté à l'unanimité

URBANISME

• Mise en place d'une convention pour la création d'une plateforme pour la pratique du vol libre sur un terrain communal - **Voté à l'unanimité**

TECHNIQUES-INFRASTRUCTURES

• Avenant aux conventions de déneigement avec des prestataires privés - Voté à l'unanimité

La séance est levée à 19h50